

## **Un nouvel élan pour l'eau**

### **Le Comité de Bassin Adour-Garonne approuve le Sdage, document cadre de la politique publique de l'eau pour les 6 prochaines années**

**Toulouse, le 2 décembre 2015** – Réuni en séance plénière le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à Labège, sous la présidence de Martin Malvy et en présence de Pascal Mailhos, Préfet de région et Préfet coordonnateur de bassin, le Comité de Bassin Adour-Garonne - assemblée qui regroupe les différents acteurs et usagers de l'eau du grand Sud-Ouest - a adopté le « schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux » (Sdage) pour les années 2016 à 2021. Le « parlement de l'eau » a par ailleurs émis un avis favorable sur le programme de mesures associé.

Après près de deux ans d'échanges et de travail de mise à jour, dont six mois de consultation des acteurs institutionnels et du public, cette adoption valide l'objectif emblématique du Sdage : atteindre 69 % des eaux superficielles en bon état en 2021.

Le Comité de Bassin impulse ainsi un nouvel élan à la politique publique de l'eau dans le Sud-Ouest, mise en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'eau. Dans le prolongement du Sdage 2010-2015, le nouveau Sdage, approuvé par 86 voix contre 18 et 4 abstentions, donne un cadre à toutes les interventions de l'Etat, de ses établissements publics et des collectivités territoriales dans le domaine de l'eau sur le bassin, ainsi qu'un guide pour l'ensemble des acteurs de nos territoires.

Il répond aux grands enjeux du bassin : la réduction des pollutions, l'amélioration de la gestion quantitative, la préservation et la restauration des milieux aquatiques et la gouvernance de l'eau. Il intègre des évolutions importantes comme l'adaptation au changement climatique, la contribution du bassin aux objectifs du plan d'action pour le milieu marin, et l'articulation avec le plan de gestion des risques d'inondation, validé lors de la même réunion.

Le coût du « programme de mesures » associé au Sdage, dont les actions doivent être déclinées localement, est estimé à près de 3,4 milliards d'€, soit 560 millions d'€ par an, pendant six ans. L'agence de l'eau contribuera au financement de ces actions par le biais de son programme d'intervention récemment adapté.

### **Le Comité de Bassin Adour-Garonne**

Le Comité de Bassin valide et impulse la politique publique de l'eau qui est mise en œuvre sur le bassin Adour-Garonne pour la sauvegarde de la ressource en eau. Les débats et la concertation sont au cœur du « parlement de l'eau », large et diversifié, constitué de 135 acteurs publics ou privés de l'eau du bassin Adour-Garonne. Aux côtés des élus, de l'Etat, les usagers y sont également représentés.

Contact Presse :

**Dominique Arnaud**, Anouk Déqué Communication 05 61 55 55 65 – 06 15 37 34 92, [d.arnaud@adeque.com](mailto:d.arnaud@adeque.com)